

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 24 novembre 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 17, 18 et 19 novembre 2014

2014 DAC 1587 Subvention (500 euros) à l'association 9e Histoire Société pour l'étude du patrimoine et de l'histoire du 9^e arrondissement (9e).

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 4 novembre 2014, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention à l'association 9e Histoire Société pour l'étude du patrimoine et de l'histoire du 9e arrondissement (9e) ;

Vu l'avis du Conseil du 9e arrondissement, en date du 3 novembre 2014 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 500 euros est attribuée, sur proposition de la Mairie du 9e arrondissement, à l'association 9e Histoire Société pour l'étude du patrimoine et de l'histoire du 9e arrondissement, Mairie du 9e arrondissement 6 rue Drouot 75009 Paris au titre de ses activités en 2014. SIMPA 19213 - 2014_07442.

Article 2 : La dépense correspondante, soit 500 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2014, nature 6574, rubrique 33, ligne VF40004 : Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.

